

Comité de pilotage Contrat Local de Santé (CLS)

03 Décembre 2025

Compte-rendu

M. LURTON et M. LE GOFF accueillent et remercient les membres du Comité de pilotage qui se sont largement mobilisés pour cette rencontre.

Mot d'accueil de Mr Luton

Le président du CLS rappelle que le Contrat Local de Santé, signé en 2020, a fortement évolué grâce à l'implication de l'ensemble des partenaires. Les moyens ont été renforcés, un poste dédié à la santé mentale a été créé et la médiation en santé s'est développée sur des secteurs prioritaires. En 2025, le périmètre du CLS s'est encore élargi avec l'intégration des enjeux liés à la prévention de la perte d'autonomie, faisant du CLS un outil vivant et adaptable aux besoins du territoire.

Il rappelle également que la prolongation du CLS pour deux années permet de poursuivre le plan d'actions jusqu'en 2026 avant d'engager la phase d'évaluation, qui sera présentée aux futurs élus afin d'orienter la décision sur un éventuel CLS 2. Il souligne toutefois une vigilance concernant le calendrier, la signature en janvier 2027 pouvant être contrainte par le renouvellement des équipes municipales.

Trois points majeurs marquent l'année 2025 :

1. L'intégration de la perte d'autonomie, avec un cadre de financement CFPPA encore mouvant, suscitant des interrogations. A ce titre, Mr Lurton interpelle Mr Legoff et Mme Quilan sur la gestion de l'enveloppe financière qu'il est souhaité garder à l'échelon territorial.
2. La suspension de la médiation en santé à Dol-de-Bretagne, à la suite du départ de la médiatrice et de l'arrêt du cofinancement régional.
3. La poursuite de l'intégration de la santé dans les politiques locales, notamment via les PAT, le travail engagé autour de la loi EGALIM et l'intégration des enjeux de santé dans le SCOT.

Mot d'accueil de Mr LEGOFF

M. Le Goff remercie l'ensemble des partenaires pour leur engagement constant dans la mise en œuvre du Contrat Local de Santé. Il souligne l'intérêt majeur d'un CLS pour structurer les actions de prévention, coordonner les acteurs et répondre de manière concertée aux besoins de santé de la population. Il rappelle également que le CLS du Pays de Saint-Malo est aujourd'hui un dispositif particulièrement actif, reconnu pour sa dynamique et la qualité du travail partenarial mené depuis 2020.

Les Communautés du pays de Saint-Malo, un espace de coopération entre 4 intercommunalités : Saint-Malo Agglomération, Bretagne Romantique, Côte d'Émeraude et Pays de Dol - Baie du Mont Saint-Michel

Il indique qu'au regard du calendrier électoral à venir, il serait tout à fait possible de solliciter sans difficulté un nouvel avenant afin de prolonger le CLS et d'assurer la continuité de la démarche jusqu'à la mobilisation des futurs élus.

M. Le Goff précise qu'il interrogera Kevin POUESSEL concernant le portage de l'enveloppe financière de la CFPPA, afin de clarifier les modalités envisagées pour les années à venir. Enfin, il souligne les réalisations concrète du CLS en citant les journées santé, le PASS' Premiers secours, ... mais aussi l'intégration des enjeux de santé dans les documents de planification comme le SCOT.

Intervention de Mme QUILAN, conseillère départementale

Elle indique qu'elle prendra attaché avec le chargé de mission afin d'obtenir des précisions sur la gestion de l'enveloppe CFPPA au niveau territorial. Elle précise toutefois que, selon les éléments dont elle dispose, le changement de modalité de gestion relèverait d'un cadre administratif et légal. Elle confirme qu'elle se renseignera davantage et reviendra vers M. Lurton dès qu'elle aura obtenu des informations complémentaires.



Ordre du jour

- Objectifs de la réunion :
- Partager le bilan des actions réalisées en 2025,
- Les perspectives pour l'année 2026
- Un temps de travail collectif et individuel sur l'évaluation du Contrat local de Santé

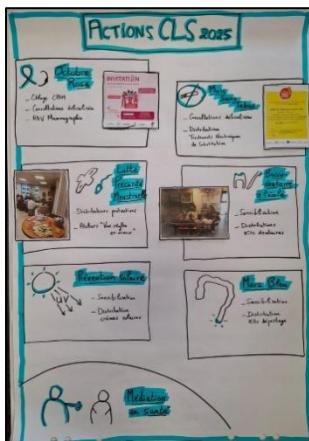
1. Bilan des actions 2025 et Perspectives 2026

Lien : [Tableau synthétisant l'avancée du programme d'actions au 03/12/2025](#) 

Quatre thématiques :

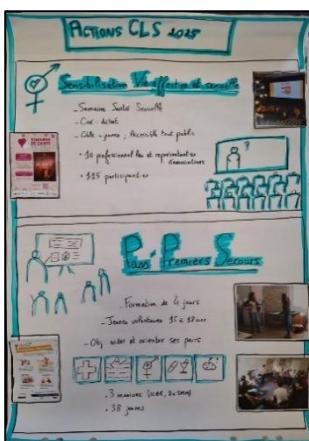
Cliquez sur les images pour les afficher en grand format.

CLS – Actions à destination du public



L'affiche détaille certaines actions menées à destination du public, majoritairement un public en situation de précarité et en renoncement de soins.

- Octobre Rose et Mois Sans Tabac : consultations délocalisées
- Lutte contre la précarité menstruelle : distributions de protections et organisation d'ateliers d'échanges
- Prévention solaire, Mars Bleu : Sensibilisation et distribution de matériel de prévention
- Hygiène bucco-dentaire dans les écoles : Sensibilisation et distribution de kits dentaires



FOCUS sur 2 actions

- Sensibilisation à la Vie affective, relationnelle et sexuelle : ciné-débat qui a réuni 115 participant.es, en majorité des jeunes de lycées et FJT de Saint-Malo
- Pass' Premiers Secours : Formation test pour des jeunes volontaires souhaitant acquérir des notions clés de santé (gestes 1ers secours, sauvetage aquatique, addictions, vie affective et sexuelle, santé mentale), grâce à l'action des structures de santé locales, et dans le but d'aider leurs pairs.

Les échanges ont permis de conforter l'intérêt de ces actions et d'aller-vers les publics cibles.

Pour le Pass' Premiers Secours, dans le domaine des addictions, le sujet du gaz hilarant (protoxyde d'azote) va être ajouté.

CLS – Actions à destination des professionnels



Le schéma illustre les actions du CLS en direction des professionnels pour les années 2025 (vert) et 2026 (bleu), réparties en 4 axes et nomme quelques exemples :

Axe 1 : Santé et environnement

- 2025 et 2026 : Améliorer les extérieurs favorables à la santé des enfants.
- 2025 et 2026 : Intégration de la santé dans les documents de planification.
- 2026 : Suivi ou actions sur la qualité de l'air.

Axe 2 : ASIP et suivi des actions



- 2025 et 2026 : Développement de l'ASIP (Accompagnement des Services et Intervenants Professionnels).
- 2025 et 2026 : Écriture et mise à jour des fiches actions.

Axe 3 : promotion de la santé

- 2025 et 2026 : des actions sur l'addictologie avec de la formation pour les professionnels
- Le réseau sport santé avec une formation pour les professionnels du sport, la mise en œuvre de la semaine sport santé

Axe 4 : accès aux soins

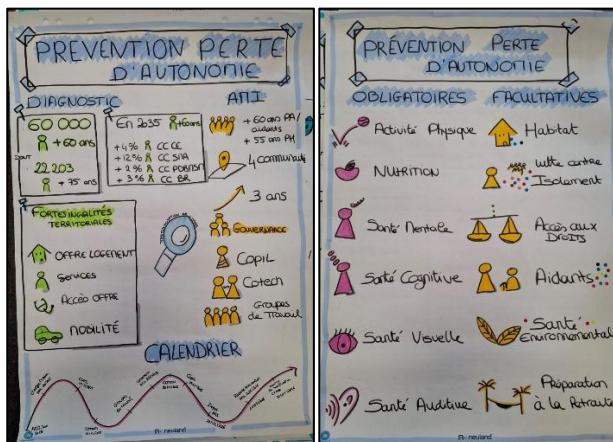
- Illustré par la journée santé précarité conduites sur Dol et santé Malo en 2025 avec la réalisation d'une vidéo à destination des professionnels

Axe Socle :

- Dose d'actu : la gazette co-portée & collaborative d'information sur le Pays de saint Malo
- La réalisation de portraits de territoire pour sensibiliser les nouveaux élus

Les échanges ont permis d'approfondir les actions menées. Des témoignages ont réaffirmé la volonté d'intégrer la santé dans les politiques publiques, comme cela a été tenté dans le cadre du SCOT ou de l'articulation santé et PCAET. Certains membres du COPIL ont signalé ne pas encore être inscrits à Dose d'Actu, mais le lien sera communiqué avec le compte-rendu. Nous atteignons ainsi près de 800 professionnels. Toutefois, la lettre contient de nombreuses informations et peut sembler chargée.

Prévention de la perte d'autonomie



Dans le cadre de la territorialisation de l'offre de prévention portée par la Commission des financeurs d'Ille-et-Vilaine, les affiches présentent le cadre de l'AMI 2025 et l'organisation mise en place pour élaborer et déployer la stratégie 2026-2028. Cet AMI, destiné aux personnes âgées et aux aidants de plus de 60 ans ainsi qu'aux personnes handicapées de plus de 55 ans, doit être déployé sur l'ensemble du territoire sur trois ans.

Pour mener à bien cette stratégie, un comité de pilotage, un comité technique et plusieurs groupes de travail sont actuellement mobilisés. La deuxième affiche présente également les thématiques retenues par la Commission : les thématiques obligatoires (en rose) et les thématiques facultatives (en jaune). Parmi ces dernières, les participants ont identifié comme prioritaires la lutte contre l'isolement et le soutien aux aidants. La stratégie, en cours de rédaction, devra être déposée avant le 28 février 2026.

Conseil Local en Santé Mentale



Axe animation et coordination du CLSM :

Les groupes de travail :

GT insertion : Poursuite en 2026 du travail engagé pour structurer le réseau des structures du champ de l'insertion professionnelle du territoire. Perspective de création d'une plaquette d'information à destination des usagers et des entreprises.

GT accès au soin : MAJ en cours du guide des ressources en santé mentale du territoire. Livraison prévue au 1^{er} trimestre 2026

GT SISM : Mise en place du groupe de travail début 2026 pour l'organisation de la SISM en Octobre 2026 sur la thématique : « Pour notre santé mentale, ouvrons-nous à l'art »

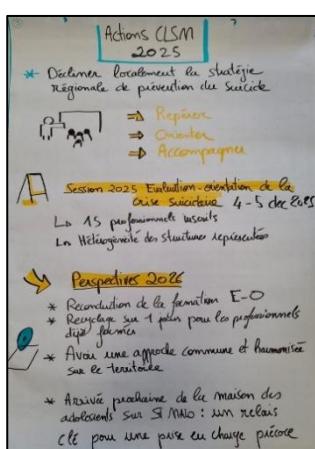


Axe déstigmatisation et promotion de la santé mentale

2025-2026: Des actions en faveur du sport et de la remise en mouvement pour favoriser le rétablissement psychique.

La SISM 2025 sur la thématique du lien social avec des événements tout au long de la semaine: pièce de théâtre / conférence/ portes ouvertes.

En 2026 la mise en place d'un groupe de travail dédié pour réfléchir aux actions à organiser en Octobre prochain sur la thématique de l'art.



Axe déploiement au niveau local de la stratégie régionale de prévention du suicide

2025 : 13 nouveaux professionnels formés au module Evaluation-Orientation de la crise suicidaire. La demande de la part des professionnels du territoire pour ce type de formation est croissante (+ de 50 entre 2024 et 2025)

2026: Projet de reconduction de la formation Evaluation-Orientation en Décembre 2026

Des perspectives pour l'organisation, sur le territoire d'un colloque, à destination des professionnels et rassemblant les acteurs du champ de la prévention du suicide.

Le suivi du déploiement de la future antenne de la Maison des adolescents (MDA) sur le territoire qui sera un relais essentiel de la prise en charge précoce des jeunes.

Échanges :

- M. Tocze souhaite obtenir des informations sur le GT Insertion.
 - M. Le Goff confirme l'arrivée de la MDA sur le territoire au 1er trimestre 2026, avec la volonté de s'articuler avec le PAEJ. Le CLSM pourra être mobilisé sur cet enjeu.

2. Evaluation du CLS

Elena CAM, alternante au sein du Pays de Saint-Malo, est chargée de réaliser l'évaluation du CLS. Cette démarche a pour objectif de dresser un bilan précis des actions mises en place, d'identifier ce qui fonctionne et ce qui peut être renforcé.

Elle permet de rendre compte aux partenaires de l'avancement et de la conformité des engagements pris lors de la signature du CLS, tout en analysant le fonctionnement global du dispositif.

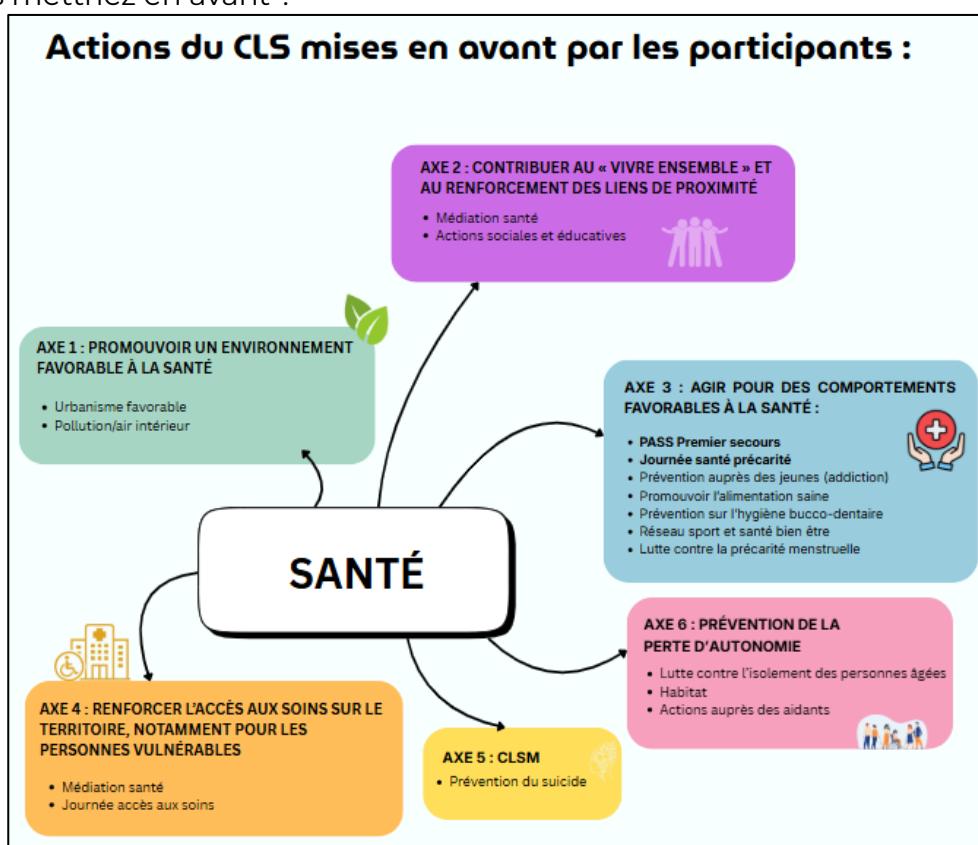
La démarche repose sur l'analyse documentaire et le retour d'expérience des acteurs impliqués, à partir de comptes rendus, bilans, questionnaires et inventaires d'actions.

Temps de concertation :

Les membres du COPIL ont été sollicités pour partager leurs retours concernant des pistes d'amélioration.

Trois questions ont été posées :

- Question 1 : Si vous deviez présenter le CLS, quelles seraient les deux actions que vous mettriez en avant ?



Réponses :

- Question 2 : Vous considérez-vous suffisamment informé(e) de la mise en œuvre des actions prévues dans le cadre du CLS ? Si ce n'est pas le cas, quel niveau d'information souhaiteriez-vous recevoir ?

Réponse : Les membres, particulièrement les élus du territoire, ont souhaité être informés plus souvent au cours de l'année (rencontres régulières à prévoir au sein des EPCI).

- Question 3 : Selon vous, le CLS a-t-il permis une meilleure prise en compte des enjeux de santé sur le territoire ?

Réponse : Globalement, les membres du COPIL ont souligné que le CLS a permis de mieux structurer la prise en compte des enjeux de santé sur le territoire. Ils ont notamment relevé une dynamique partenariale renforcée et le déploiement d'actions concrètes, à la fois en direction des professionnels et de la population. Ils ont également exprimé leur volonté d'aller plus loin, en approfondissant encore la prise en compte des enjeux de santé et en développant de nouveaux partenariats pour prolonger cette dynamique positive.

Ces questions visaient à introduire le questionnaire d'évaluation.

Questionnaire d'évaluation :

À la suite de ce temps d'échange, un questionnaire a été diffusé et rempli individuellement par les membres du COPIL afin de recueillir leurs avis. Ces éléments permettront de consolider ce qui fonctionne et d'ajuster les actions et priorités pour la suite.

25 questionnaires ont été recueillis ; les membres absents sont invités à compléter [le questionnaire](#) et à l'envoyer à Elena CAM (information@pays-stmalo.fr).

3. Conclusion

M. LURTON remercie les membres et se félicite du niveau d'engagement et de la coopération entre les différents échelons territoriaux.

M. LE GOFF remercie également les participant·es et souhaite que cette mobilisation se poursuive à travers les actions du CLS. La phase d'évaluation permettra de mettre en évidence les atouts et les freins du dispositif.





- Fin de la réunion -

Participant·es :

NOM Prénom	STRUCTURE		
David LE GOFF	ARS Bretagne	Carole CERVEAU	CC du pays de Dol et BMSM
Laurence RONGERE	ARS Bretagne	Sylvie COMMEREUC	CC du pays de Dol et BMSM
Vincent DUCHEMIN	Sous-Préfecture	Sylvie RAME-PRUNAUX	CC du pays de Dol et BMSM
Morgane LE BASTARD	Région Bretagne	Sophie ACHILLE FAUVEAU	CPTS Bretagne Romantique Pays Dol
Sylvie QUILAN	Conseil Départemental 35	Tiffany TOCZE	CPTS Bretagne Romantique Pays Dol
Carine TREGUIER	CPAM 35	Anne-Flore GLORY	CPTS Côte d'Emeraude
Michel FOURE	MSA 35	Christophe HERVE	Appui Santé Rance Emeraude
Jérôme OUISSE	MSA 35	Gaël HOUËE	Appui Santé Rance Emeraude
Sophie TROUBADOURS	Direction académique 35	Jennifer AUBOURG	CCAS Saint-Malo
Gilles LURTON	Vice-président Pays	Bertrand DOUHET	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Jean-Malo CORNEE	Saint-Malo Agglomération	Floriane MERCIER	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Pierrette TRONEL	Saint-Malo Agglomération	Romain CROSNIER	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Julie MATHIEU	Saint-Malo Agglomération (Politique de la Ville)	Adeline SCHILLINGER	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Marie-Madeleine GAMBLIN	CC Bretagne Romantique	Elena CAM	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Christian TOCZE	CC Bretagne Romantique	Elodie BOUCHER	CLIC BRD BMSM
Cécile NORET	CC Bretagne Romantique	Georges AJAGAYA LE BEAU	CH Dinard

Excusé·es :

NOM Prénom	STRUCTURE		
Carole LE BECHEC	Région Bretagne	Bruno FONTAINE	CC Côte d'Emeraude
Valérie DEVAUX	Conseil Départemental 35	Jean-Marc DUVAL	CC Côte d'Emeraude
Fabienne TAVAN	CARSAT Bretagne	Denis GERVASONI	CC Côte d'Emeraude
Mickaëla LE BOURHIS	CARSAT Bretagne	Marie-Agnès RICHARD	CC du pays de Dol et BMSM
Clotilde LOUARN	Direction académique 35	François-Xavier MAHOIC	PETR EPCI Pays Saint-Malo
Kilian TOCZE	Direction diocésaine 35	Serge MILLET	CODESEN
Thierry NUSS	Saint-Malo Agglomération	Céline LAGRAIS	Groupe Hospitalier Rance Émeraude
Anne URBANOVSKY	Saint-Malo Agglomération	Président	CPTS Bretagne Romantique Pays Dol
Christelle BROSSELLIER	CC Bretagne Romantique	Camille PLADYS	CPTS Côte d'Emeraude